

BULLETIN D'ADHÉSION 2010



Meilleurs voeux à tous pour cette année 2010 !

Une nouvelle décennie commence et **Aventure & Partage** continue de plus belle ces projets !

2010 marque une nouvelle étape concrète de changement avec la nouvelle loi concernant la professionnalisation des personnes en situation de handicap et les contributions auxquelles sont soumises les entreprises privées et publiques. A&P se bat depuis des années sur ce terrain et, grâce à un travail de sensibilisation presque quotidien auprès d'écoles, des hôpitaux, des collectivités, des entreprises, elle permet de conserver l'«humain» au coeur du débat.

Aventure & Partage est devenue experte dans l'organisation de voyages au bout du monde. À peine de retour de Madagascar en octobre dernier, tous les membres actifs valides et non valides travaillent déjà pour réussir un prochain voyage construit clé en main de A à Z.

Pour autant, de nombreux rendez-vous vous sont proposés tout au long de l'année parce que l'aventure se vit aussi près de chez soi. Nos réunions, nos soirées, nos sorties culturelles, nos séminaires, nos spectacles, nos tête-à-tête, sont autant de rendez-vous à ne pas manquer ! Le partage et la découverte de l'autre sont et resteront les valeurs essentielles de votre association.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous apporter votre soutien parce que pour continuer notre route, nous avons toujours besoin de vous.

En retour, sachez aussi que nous nous tenons à votre disposition que ce soit pour un échange autour d'un café, pour vous aider dans vos actions de sensibilisation, pour une projection de nos films, pour n'importe quel débat favorisant l'écoute et les discussions pour tous !

C'est l'occasion aussi de dire un grand merci à ceux qui nous soutiennent depuis longtemps déjà, mais c'est aussi avec un immense plaisir que nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui nous rejoignent !

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES : REGARDER LE VERSO !

Merci de retourner ce formulaire accompagné de votre règlement libellé à l'ordre
d'Aventure & Partage :

CHRISTIANE VANHOVE : 121 Rue de Lille - appt. 11 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Sachez qu'en faisant un don, non seulement vous nous aider réellement dans nos actions, mais vous vous permettez une exonération d'impôts en même temps !

Association reconnue : « Organisation d'aide aux personnes en difficultés » déclarée en préfecture du Nord sous le n° 059037357.

RAPPEL DES REGLES FISCALES

Don ouvrant droit à réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

> ex : Don de 250€ = réduction d'impôt de 165€ (coût final : 85€).

Dans le cas d'un mécénat d'entreprise, le don est déductible sous la forme d'une réduction d'impôt égale à 60% des sommes versées dans la limite de 0.5% du CA.

BULLETIN A NOUS RENVOYER

**C'EST GRÂCE À VOUS QUE NOUS CONTINUONS D'AVANCER,
MERCİ DE PARTAGER NOTRE AVENTURE !**

Je souhaite adhérer pour l'année 2010 à l'association Aventure & Partage, je verse ma cotisation de 12 euros.

Je souhaite faire un don de _____ Euros (nous vous adressons un reçu fiscal).
Tout don supérieur à 12 € donne droit à l'adhésion.

Je souhaite recevoir le bulletin de liaison par courrier : postal mail

Je ne souhaite pas recevoir le bulletin de liaison.

Toute l'équipe vous exprime sa sincère gratitude.

VOS COORDONNÉES

Monsieur

Madame

Mademoiselle

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE FIXE :

PORTABLE :

E-MAIL :

AVEC VOUS, NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR...

